



**HAL**  
open science

## Master Management des technologies

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management des technologies. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02040804

**HAL Id: hceres-02040804**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040804>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Management des technologies

de l'Université Montpellier 2 –  
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 2 – Sciences et techniques  
– UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Management des technologies

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150009334

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Montpellier, Université de Montpellier 2, Place Eugène Bataillon, 34095 MONTPELLIER CEDEX 5 (parcours *Marketing et technologies de l'information et de la communication* et *Management des technologies de l'information et décisions* et partage à part égale du tronc commun avec le Groupe Sup de Co Montpellier).

Groupe Sup de Co Montpellier, 2300 Avenue des Moulins, 34080 Montpellier (Spécialité *Management des technologies de l'information* et partage à part égale du tronc commun avec l'IAE de Montpellier).

- Délocalisation(s) :

Burapha University, ChonBuri Campu, 169 Long-Hard Bangsaen Road, Saensook Municipality, Muang District, Chon Buri Province, 20131 (Thaïlande) (spécialité *Chargé d'affaires internationales*).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Burapha University, Thaïlande

## Présentation de la mention

L'offre de formation de l'IAE en master se décline autour de deux mentions : *Management des technologies* et *Administration des entreprises*.

La mention *Management des technologies* comprend un périmètre très large dans le champ du management et vise à transmettre des connaissances et des compétences très pointues et diversifiées dans le domaine des systèmes d'informations, de l'international et du management de manière à former, dans un cadre assez étendu, des managers



export et de marketing international, des responsables achats, des contrôleurs de gestion et des directeurs administratifs et financiers, des entrepreneurs, des auditeurs ou des adjoints de direction des ressources humaines, des conseillers d'affaires ou des conseillers financiers, des chefs de services administratifs, des responsables de projet en systèmes d'informations, des consultants dans le domaine du e-business avec une particularité de Webmarketer, mais aussi des spécialistes en e-CRM (gestion de la relation client en e-business), ou des consultants *Enterprise Resource Planning* et des chargés d'affaires internationaux en technologies de l'information. Dans un cadre plus spécifié, elle vise aussi à former des chefs de projet informatique, des chefs de département informatique, des ingénieurs d'affaires en informatique, des chefs de projet multimédia et des consultants marketing (e-marketing). Le projet consiste à développer une offre de double compétence au sein d'un ensemble à la fois managérial, scientifique et technologique.

La mention destine ses étudiants au monde de l'entreprise tant publique que privée, autant vers de grands groupes multinationaux que vers des très petites entreprises (TPE). La formation présente une forte adéquation avec les besoins des entreprises utilisant des technologies de l'information et ceux des sociétés de services en ingénierie informatique (SSII). Cette mention offre enfin une voie vers la préparation d'un doctorat en sciences de gestion.

La formation à la recherche occupe une place importante dans certaines spécialités (*Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques, Création de jeune entreprise innovante et management de projet innovant, Management des technologies et de l'information*). Les enseignants-chercheurs fortement impliqués dans les formations appartiennent à des laboratoires de recherche bien identifiés, voire d'excellence (LabEx Entreprendre).

Le rythme des parcours permet une présence des étudiants en entreprise pour une part importante de leur temps. Il est donc compatible avec la formation initiale, la formation continue et l'alternance.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'IAE fait incontestablement état d'une volonté forte de développer l'accueil d'étudiants et d'enseignants étrangers, mais également l'envoi d'étudiants de la formation dans des universités étrangères. Les enseignants sortants restent cependant quantité négligeable. L'IAE bénéficie de 53 partenariats étrangers (soit 17 partenaires de plus que lors de la dernière évaluation AERES) et forme aujourd'hui 80 étudiants issus de 43 nationalités différentes. Il a renforcé son positionnement stratégique en Asie et développe son double diplôme délocalisé à *Burapha University*, Thaïlande, avec un renforcement des interactions entre enseignants-chercheurs de l'IAE et leurs homologues étrangers. Il faut encore souligner les efforts réalisés en matière de partenariats internationaux par la signature de nouveaux contrats avec *Zagreb University* en Croatie, *Hanyang University* en Corée du Sud, *Nazareth College* aux Etats-Unis. L'IAE a ainsi vu croître la mobilité internationale de ses professeurs et invite régulièrement des professeurs étrangers. Les entrants sont plus importants en nombre que les sortants. L'IAE a aussi ouvert un programme de *Bachelor International Management and Business* de niveau licence (BIMB) à la rentrée 2011. Le BIMB est un programme totalement enseigné en anglais. A la suite de cette formation, l'IAE lancera un diplôme de *Graduate in International Business* (GIB) de niveau master, lui aussi entièrement enseigné en anglais. L'IAE tisse des relations étroites avec plusieurs instituts montpelliérains, notamment l'école d'ingénieurs Polytech, l'Ecole Nationale de Chimie de Montpellier (ENSCM), ainsi que plusieurs formations de la Faculté des Sciences de l'UM2 (notamment en Biologie-santé). Par ailleurs, l'adhésion et la collaboration active de l'IAE auprès de l'EFMD (*European Foundation for Management Development*) témoigne de son implication dans les échanges internationaux. Depuis le 9 septembre 2013, l'IAE est candidat à l'accréditation EPAS (*EFMD Programme Accreditation System*) pour son master spécialité *Chargé d'affaires internationales* (audit du diplôme par l'EFMD au premier semestre 2014). L'IAE est également impliqué dans le projet européen TEMPUS, l'Université Montpellier 2 ayant été sélectionnée pour coordonner le projet « *SUCSID Inter-University Start-up Centers for Students' Innovations Development & Promotion* » en partenariat avec les universités d'Ukraine, de Biélorussie et de Moldavie. On ne perçoit cependant pas bien les spécificités de cette ouverture internationale autre que pour la spécialité *Chargé d'affaires internationales*.

La mention *Management des technologies* est officiellement pilotée par un enseignant-chercheur. Mais c'est l'équipe de formation qui est responsable de l'offre de formation, du suivi et de l'évaluation des étudiants, de l'attribution des certificats de réussite aux unités d'enseignement et de la validation des parcours permettant d'attribuer les diplômes. A savoir : le directeur de l'IAE, le directeur du master *Management des technologies*, les responsables de spécialité, le responsable de la scolarité et un représentant des étudiants élu au Conseil d'Administration de l'IAE. Chaque spécialité est pilotée par un enseignant-chercheur spécialiste du champ enseigné. L'équipe pédagogique de la mention est composée à la fois de l'ensemble des enseignants-chercheurs, PRAG, PRCE, PAST, ATER et ATE de l'IAE (59) et d'intervenants extérieurs (93) dont les dossiers sont validés par le Conseil



d'Administration de l'IAE (conformément à la procédure de certification SGS du réseau des IAE qu'a obtenu l'IAE de Montpellier).

Le site internet de l'IAE comprend une plateforme de e-Learning qui permet de développer l'interface entre l'étudiant et l'équipe pédagogique de l'IAE et fait partie donc d'un processus d'amélioration permanent. Il existe une forme de comité de pilotage des formations qui se réunit quatre fois par an, et ce de manière uniforme pour toutes les spécialités. Mais le suivi de la formation et des étudiants reste embryonnaire et non systématique. Il ne s'agit pas vraiment au sens premier du terme d'un conseil de perfectionnement (devant comprendre des personnalités extérieures). Cependant, l'absence d'un véritable conseil de perfectionnement au sein de chaque spécialité pour assurer le suivi de la formation ne permet pas de se prononcer sur les efforts fournis en ce sens. La mise en place d'enquêtes de satisfaction et d'évaluation des enseignements n'est pas encore généralisée à l'ensemble de la mention. Elle est réalisée dans quelques spécialités : *Management des technologies de l'information, Banque et assurances*. Il s'agit simplement d'un outil de pilotage devant permettre aux enseignants d'améliorer leurs différentes interventions. Chaque étudiant évalue en fin de semestre l'ensemble des enseignements du M2 d'un point de vue quantitatif (questions sur la pertinence de l'enseignement au sein du diplôme, de la prestation générale de l'enseignant) et qualitatif par le biais de questions ouvertes, mais les études de satisfaction restent à développer pour l'ensemble des spécialités.

Pour l'ensemble des spécialités, l'évaluation des enseignements fait l'objet d'une réunion avec les étudiants en fin de semestre 1. Celle-ci porte sur l'organisation et le parcours pédagogique, le contenu des enseignements, et les missions professionnelles en alternance. Dans le cadre de la démarche qualité, une évaluation structurée des enseignements est en cours de mise en place au sein de l'IAE. Mais aucune évaluation n'est actuellement plus formellement mise en place.

- Points forts :
  - Forte professionnalisation de la mention et de ses spécialités.
  - Bon adossement à la recherche des spécialités.
  - Double compétence scientifique-technologique et management.
  
- Points faibles :
  - L'objectif de double compétence n'est atteint que pour certaines spécialités.
  - Le périmètre de la mention est encore dilué et ne présente qu'une cohérence minimale autour des technologies de l'information.
  - Le partenariat avec le groupe Sup de Co de Montpellier ainsi que les partenariats internationaux ne sont pas suffisamment explicités.
  - Les études de satisfaction des étudiants ne sont pas suffisamment développées.
  - L'analyse du suivi des étudiants, bien qu'initiée, reste insuffisante.
  - Les conseils de perfectionnement ne contiennent aucune personnalité extérieure.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait sans doute pertinent de revoir la cohérence interne du contenu de la mention en s'interrogeant encore sur l'utilité de maintenir dans cette mention les spécialités suivantes : *Chargé d'affaires internationales, Banque et assurances, Gestion stratégique des ressources humaines*. Même si ces formations sont intéressantes et utiles, elles ne correspondent pas vraiment à la logique de double compétence affichée.

Il serait utile de mettre en place rapidement des moyens de mesure efficaces de la satisfaction des étudiants.

Il serait pareillement nécessaire d'élargir à toutes les spécialités une étude du devenir (quantitatif et qualitatif) des étudiants de master.

Il conviendrait d'intégrer des personnalités extérieures dans les conseils de perfectionnement.

Il conviendrait également de mieux intégrer les différents profils d'étudiants dans la construction de la formation.



# Evaluation par spécialité

## Chargé d'affaires internationales

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Montpellier, Université de Montpellier 2, Place Eugène Bataillon, 34095 MONTPELLIER CEDEX 5

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité *Chargé d'affaires internationales* s'inscrit dans les missions principales de l'IAE de formation à la double compétence. Ici, les étudiants se destinent à la fois au management de projets et d'entités industrielles et à l'appréhension de la dimension internationale des affaires. A l'issue de la formation, les étudiants sont censés avoir acquis des compétences d'observation et d'analyse des problèmes de gestion d'entreprise exportatrice ; d'apport de solutions stratégiques en commerce international ; de décision et de montage de plans d'actions pour une mission à l'international ; de négociation et de fidélisation des partenaires ; et enfin de capacités d'intégration et de management dans un service commercial international. La spécialité se propose de développer chez les étudiants de fortes capacités d'intégration et de management dans un service commercial international, une maîtrise des différentes stratégies marketing possibles à l'international, une capacité à définir la meilleure stratégie possible de commerce international selon les contingences et le contexte spécifique d'action et de négociation et enfin une aptitude à participer à des missions export pour en assumer ensuite la responsabilité.

- Appréciation :

Cette spécialité *Chargé d'affaires internationales* bénéficie d'une identité forte. Pour la professionnalisation des étudiants, un stage de six mois d'avril à septembre clôture la formation. Le stage doit être effectué à l'étranger, dans une entreprise étrangère ou le service international d'une entreprise française. Ce stage de six mois à l'international permet d'utiliser les connaissances linguistiques et théoriques dans la gestion des affaires en France ou dans le monde. En guise d'acquisition de compétences additionnelles, la formation entend affirmer la vocation internationale de la spécialité *Chargé d'affaires internationales*. Elle met l'accent sur l'acquisition des langues étrangères. Ainsi, les cours de la deuxième année sont dispensés en anglais. Les enseignements de l'anglais, ainsi que la seconde langue le cas échéant, sont affectés au semestre 2 mais pourront se répartir sur toute l'année pour des raisons d'efficacité pédagogique. Des cours d'anglais facultatifs peuvent être proposés, ainsi qu'une préparation au TOEFL pour les *Chargé d'affaires internationales*. De même, la spécialité inclut une mobilité de six mois dans une université étrangère partenaire de l'IAE. La formation est ouverte en formation initiale et continue, mais admet les validations des acquis de l'expérience et les validations des acquis professionnels. Par ailleurs, les candidats qui envisagent de poursuivre leurs études par la préparation d'un doctorat doivent valider les cours obligatoires de recherche dans la spécialité (20 heures) et avoir suivi et validé le cours de Méthodologie de recherche en Sciences de gestion (30 heures). Ils doivent produire un mémoire de recherche parallèlement à la réalisation de leur stage (ramené à minimum trois mois). Un classement est réalisé en vue des attributions d'allocations de recherche à la suite d'un Grand oral consistant pour les candidats à défendre leur mémoire et leur projet de recherche devant un jury constitué d'enseignants-chercheurs représentant des laboratoires de recherche en Sciences de gestion de Montpellier.

La spécialité bénéficie globalement d'une bonne attractivité. Les effectifs sont en croissance depuis 2008 (123) avec un pic en 2009 (149) pour se stabiliser à 133 en 2012, avec un taux de réussite de 90 % en M1 et 82 % en M2. Ce qui atteste d'une formation dynamique et attractive. Environ 60 % des étudiants de M1 viennent de leur licence 3. 40 % viennent de licences scientifiques ou techniques dans une logique de double compétence et de licence en management avec une sensibilité en technologie. Environ 75 % des étudiants de M2 viennent du M1. Les autres



viennent de Sup de Co Montpellier ou de recrutement local, national et à l'étranger avec des profils techniques ou scientifiques dans une logique de double compétence et quelques profils de managers. Au niveau de l'université, des enquêtes sur l'insertion des diplômés sont réalisées à 30 mois par l'Observatoire de la Vie Etudiante et à six mois par l'IAE en interne. Entre 2008 et 2011 : moins de 50 % d'insertion professionnelle selon l'Observatoire de la Vie Etudiante. Les chiffres de 2012 et 2013 ne sont pas communiqués et on manque de données qualitatives sur l'insertion des diplômés.

Par ailleurs, il est dommage que le conseil dit de perfectionnement ne contienne aucune personnalité extérieure.

Les études de satisfaction des étudiants ne sont cependant qu'embryonnaires et à l'état expérimental.

● Points forts :

- Partenaires professionnels pertinents.
- Bonne attractivité de la formation et taux de réussite satisfaisants.
- Stages réalisés à l'international.

● Points faibles :

- Le manque d'études de satisfaction des étudiants.
- L'insuffisance des études qualitatives sur le devenir des étudiants.
- Le manque de personnalités extérieures dans le conseil de perfectionnement.

● Recommandations pour l'établissement :

Il serait sans doute pertinent d'améliorer la cohérence de cette spécialité *Chargé d'affaires internationales* avec les autres spécialités dans la mention *Management des technologies*.

Il serait utile de mettre en place rapidement des moyens de mesure efficaces de la satisfaction des étudiants.

Il serait pareillement nécessaire de parfaire l'étude du devenir (quantitatif et qualitatif) des étudiants de cette spécialité.

Il serait primordial d'intégrer des personnalités extérieures dans le conseil de perfectionnement.

Il conviendrait de clarifier les liens avec les universités à l'international et de se doter d'une stratégie en la matière.





## Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

IAE de Montpellier (UM2), site « Fac de Sciences » et ISEM (Université Montpellier 1) site « Richter » et Marrakech (Maroc)

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :*

Université Montpellier 1 (Mention *Audit, contrôle, finance*)

*Délocalisation(s) :*

Ecole des Hautes Etudes Economiques et Commerciales de Marrakech (Maroc)

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de master 2 *Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques* (CGNST) vise à développer les compétences des étudiants pour concevoir et animer un système de contrôle de gestion. A l'issue de la formation théorique les étudiants doivent faire un stage de cinq mois minimum. Par ailleurs, le master CGNST a un accord avec l'entreprise SAP pour les cours sur les progiciels de gestion intégrés. Le master sera ouvert à l'apprentissage pour l'année universitaire 2013-2014.

- Appréciation :

La spécialité présente un programme très dense en Contrôle de Gestion. On peut regretter cependant la disparition en master 2 d'enseignements en comptabilité financière ou en fiscalité. La formation à la recherche occupe une place importante dans cette spécialité. 22,5h de « Recherche en Contrôle de Gestion » et des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs spécialistes du domaine. Il n'y a ni cours d'anglais ni cours en anglais, ce qui semblerait pourtant s'imposer dans ce type de formation. L'intervention des professionnels dans le diplôme est aussi (trop ?) réduite par rapport à son objectif professionnalisant : cinq professionnels se partagent 22h de cours en tout. Les candidatures viennent de France et de l'étranger, mais on ne dispose pas d'information chiffrée sur le sujet. Sur les cinq dernières années, le nombre d'étudiants de la spécialité est très variable entre 16 et 53 (Les chiffres tirés du dossier mention sont très différents de ceux de la fiche spécialité : 66 étudiants en 2011-2012 pour la fiche spécialité, 33 selon la mention). Au niveau du bilan de la spécialité seulement trois étudiants de la promotion 2008-2009 ont répondu à l'enquête. Pourtant il est fait état d'une étude auprès des diplômés permettant de dérouler un certain nombre de postes occupés (en adéquation avec la spécialité), mais aucune utilisation quantitative n'est faite de cette étude. Le conseil de perfectionnement est mentionné, mais sans plus de détail.

- Points forts :

- Formation visant un métier précis avec des perspectives d'insertion.
- Contenu riche en contrôle de gestion.
- Part de la formation à et par la recherche.

- Points faibles :

- Le devenir des étudiants n'est pas suivi.
- La place des enseignements par des professionnels est réduite.
- Pas de cours d'anglais ni en anglais.
- Absence totale d'information sur la délocalisation à Marrakech.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait formaliser le fonctionnement du conseil de perfectionnement en veillant à y intégrer des professionnels. Il serait souhaitable pour une formation à visée professionnalisante de laisser plus d'heures de cours à des intervenants professionnels. Il faudrait assurer un meilleur suivi quantitatif et qualitatif des étudiants diplômés. Il faudrait donner des informations sur la délocalisation. Il faudrait intégrer de l'anglais à la spécialité.



## Création de jeune entreprise innovante et management de projets innovants

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Montpellier, Université de Montpellier 2, Place Eugène Bataillon, 34095 MONTPELLIER CEDEX 5

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des scientifiques à la création/reprise d'entreprises innovantes et à l'accompagnement de projets innovants. La formation permet d'acquérir une maîtrise des outils du management de projet, des capacités de conception de *Business Plan* et de *Business Model*, une meilleure compréhension de l'environnement de la création d'entreprise et enfin une bonne connaissance des différents acteurs de l'accompagnement de la création d'entreprise. L'objectif est d'accompagner de jeunes porteurs de projets de création d'entreprise. Cela suppose de les former à la construction d'un projet, d'un business plan et d'un business model, tout en maîtrisant des compétences entrepreneuriales d'innovation et de mobilisation de ressources. La formation est ouverte à l'apprentissage, en formation initiale et continue, ainsi qu'aux congés individuels de formation ou demandeurs d'emploi. Du public en Valorisation des Acquis de l'Expérience ou Valorisation des Acquis Professionnels y est admis.

- Appréciation :

Globalement la spécialité est de bonne qualité. Ce master s'appuie sur les travaux développés par le centre Montpellier Recherche en Management (MRM) sur l'entrepreneuriat, l'accompagnement de la création d'entreprise (incubateurs, pépinières technologiques), la gouvernance de l'innovation, le financement de l'innovation, le capital risque. Le laboratoire MRM est le laboratoire coordinateur du LabEx « Entreprendre ». Les deux responsables de la spécialité sont responsables d'axes de recherche du LabEx Entreprendre. Un dispositif commun « d'initiation à la recherche » a d'ailleurs été mis en place au sein des différentes spécialités. Deux cours sont proposés « Recherche dans la spécialité » (22,5 h) et « Méthodologie de la recherche en science de gestion » (22,5 h) avec en plus la réalisation d'un mémoire de recherche avec un stage de trois mois minimum, et un Grand oral pour le classement pour les allocataires de recherches. La présence de professionnels dans la pédagogie de la spécialité *Création de jeune entreprise innovante et management de projets innovants* offre des perspectives utiles aux étudiants. Ces intervenants sont composés de créateurs d'entreprises, de Business Angels, de Consultants spécialisés dans l'accompagnement de la création & du management de projets innovants, mais aussi de chargés d'affaires au sein d'incubateurs. La formation comprend également (S3 du M2) des séminaires en alternance avec une mission en binôme pour un porteur de projet ou une entreprise innovante (un rapport et une soutenance sont organisés en fin de semestre). Le semestre 4 du M2 est consacré au stage long de cinq mois minimum dans une entreprise innovante ou pour approfondir son propre projet (construction du business plan) avec un rapport et une soutenance sont organisés en fin de semestre. Rien n'est cependant mentionné concernant l'apprentissage spécifique de langues. Rien n'est cependant mentionné concernant les relations internationales spécifiques à la spécialité *Création de jeune entreprise innovante et management de projet innovant*.

La formation est attractive, les effectifs sont en croissance de 18 de 2008 à 32 en 2012, et les taux de réussite croissent depuis 2008 en M1 comme en M2 pour atteindre 95 % en M2 en 2011. En revanche, nous ne disposons pas d'informations sur l'origine des formations des étudiants. Le taux d'insertion dans cette spécialité semble bon (passant de 66 % en 2008 à 85% en 201), mais on ne dispose que de peu de données en raison d'une absence d'étude interne approfondie à six mois sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif. La spécialité n'a par ailleurs produit aucun doctorant entre 2008 et 2010 et on n'a pas de données fournies au-delà de cette période.



- Points forts :
  - Forte professionnalisation.
  - Bonne lisibilité de la formation appuyée par le LabEx Entreprendre.
  - Bonne attractivité et amélioration du taux de réussite.
  
- Points faibles :
  - Manque de données sur le devenir des étudiants.
  - Le conseil de perfectionnement n'intègre aucune personnalité extérieure.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait préciser l'ouverture vers l'international.

Il faudrait améliorer l'étude du devenir (quantitatif et qualitatif) des étudiants de cette spécialité.

Il faudrait intégrer des personnalités extérieures dans le conseil de perfectionnement.



## Management des technologies de l'information

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Montpellier, Université de Montpellier 2, Place Eugène Bataillon, 34095 MONTPELLIER CEDEX 5 et Groupe Sup de Co Montpellier, 2300 Avenue des Moulins, 34080 Montpellier

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette formation vise d'abord la maîtrise des technologies de l'information et de leurs utilisations en entreprise. Cela implique de transmettre les concepts fondamentaux du e-Business et des nouveaux business models qui accompagnent cette forme d'entreprise. La formation amène à maîtriser les implications organisationnelles de l'intégration des technologies de l'information, impliquant également la Gestion de projet et la mise en place d'un ERP. Cette formation aborde aussi les éléments indispensables de compréhension du droit et des facteurs environnementaux des activités de e-business. La spécialité forme des spécialistes du management des technologies de l'information, des apporteurs de solutions technologiques aux grandes entreprises ou autres organisations. Elle forme tant aux besoins des entreprises utilisant des TI et qu'aux besoins des SSII. Une poursuite d'étude en doctorat (Sciences de Gestion) est possible

La spécialité est composée de quatre parcours génériques (*Management des technologies de l'information et décisions* (MTID), *Marketing et technologies de l'information et de la communication* (MTIC), *Consultant SI* (CSI), *Chargés d'affaires et de projets en TIC* (CAPTIC) centrés sur la double compétence Management / Technologies de l'Information). Ces quatre parcours partagent la moitié des UE du S3 et ont un S4 au fonctionnement similaire. L'ensemble est réalisé en partenariat avec le Groupe Sup de Co Montpellier. Un parcours plus spécifique, *MASS* (Mathématiques appliqués aux sciences sociales) *Management des risques*, est délivré en partenariat avec la Faculté des sciences. Le stage de cinq mois intègre la soutenance d'un mémoire approfondi. La spécialité propose un cours intitulé *Projet/Mission, Méthodologie de la Recherche* au semestre 4 pour les étudiants désirant poursuivre en doctorat. Un projet de recherche peut remplacer, sous condition d'accord du responsable du parcours, la mission en entreprise. Le stage est dans tous les cas réduit à trois mois en cas de projet de recherche doctorale.

- Appréciation :

Cette spécialité *Management des technologies de l'information* (MTI) occupe une place adéquate dans la mention. La formation possède un dispositif de professionnalisation basé sur une présence importante en entreprise soit en stage (outre les partenariats avec les milieux professionnels, 16 semaines en entreprise par alternance et trois mois de stage en M1, et une période de stage de cinq mois en M2), soit par des missions d'entreprise en M2. Par ce dispositif d'immersion en entreprise, les étudiants développent des apprentissages à leur future insertion professionnelle et font l'acquisition de compétences professionnelles telles que la manipulation de bases de données, la pratique de compétences relationnelles, les capacités à communiquer dans l'entreprise, l'autonomie dans la résolution de problème. La formation est ouverte à l'apprentissage, en formation initiale et continue. L'IAE propose en effet aux cadres en activité et aux responsables des ressources humaines des entreprises des formations diplômantes dans les différents métiers du management. Des étudiants y sont admis en Valorisation des Acquis de l'Expérience et Valorisation des Acquis Professionnels. Les informations restent ici minimales. On manque également d'information sur la dimension internationale de la spécialité.

L'attractivité de la formation est croissante. Les effectifs sont en croissance de 112 de 2008 à 159 en 2012 (pour les quatre parcours MTID, MTIC, CAPTIC et CSI), cependant il faut souligner que les taux de réussite sont légèrement en baisse en M2 depuis 2008 (89 %) pour atteindre 83 % en 2011. En revanche, nous ne disposons pas suffisamment d'information sur les origines de formation des étudiants. Le taux d'insertion dans cette spécialité est de moins de 50 % en moyenne depuis 2008. Mais là encore nous avons peu de données en raison d'une absence d'étude interne approfondie à six mois sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif.



Le conseil dit de perfectionnement ne contient ici encore aucune personnalité extérieure.

Cette formation repose sur un partenariat Ecole / Université dont les modalités ne sont pas explicites. La moitié des enseignements a lieu à Sup de Co Montpellier, mais les détails de ce partenariat ne sont pas explicités. Ainsi, on se pose la question du faible nombre (un) d'enseignants de Sup de Co Montpellier qui interviennent dans la formation.

- Points forts :
  - Bonne attractivité de la formation.
  - Forte professionnalisation de la spécialité.
  - Bonne lisibilité de la formation appuyée sur un réseau professionnel et des équipes de recherche solides.
  
- Points faibles :
  - Le partenariat avec le Groupe Sup de Co difficile à comprendre.
  - L'évaluation des enseignements non formalisé.
  - La dimension internationale non spécifiée.
  - Le taux de réussite en baisse.
  - Le manque de données sur le devenir des étudiants.
  - Le conseil de perfectionnement ne contient aucune personnalité extérieure.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de clarifier le partenariat entre l'Université Montpellier 2 et le Groupe Sup de Co Montpellier. Il est difficile de saisir les apports de chacune des institutions. Il faudrait définir le pourquoi et l'apport de chacune des parties à la formation.

Il faudrait mettre en place un suivi de la qualité des enseignements et du devenir des étudiants.

Il serait utile de renforcer la dimension internationale de la formation.

Il serait pertinent d'analyser les raisons de la baisse du taux de réussite des étudiants et mettre en place des mesures d'amélioration.



## Banque et assurances

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Montpellier, Université de Montpellier 2, Place Eugène Bataillon, 34095 MONTPELLIER CEDEX 5

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Banque et assurances* (dite à finalité professionnelle) entend apporter les éléments fondamentaux théoriques et pratiques de gestion et les connaissances spécifiques à la gestion d'une banque et des assurances. Une certification AMF est organisée chaque année à cette fin. Dans une approche de double compétence, la spécialité entend former des scientifiques et des technologues à la gestion d'établissement bancaire et assurances. Le master 2 *Banque et assurances* s'appuie sur six UE dans lesquels des enseignements sont dispensés soit par des enseignants-chercheurs, soit par des praticiens. Une mission en organisation est réalisée au cours du semestre 3 (deux jours/semaine selon une logique proche de celle de l'alternance). Le stage de cinq mois intègre la soutenance d'un mémoire approfondi. L'IAE propose cependant un parcours recherche au sein de cette spécialité. Des cours mutualisés sont organisés (30h) autour de modules d'enseignement de méthodologie en plus d'un mémoire de recherche.

- Appréciation :

La formation occupe une place spécifique dans l'offre de formation de la mention, mais ne correspond pas à la logique de double compétence annoncée. Le positionnement n'est pas très clair et mériterait davantage de cohérence, car la double compétence est ici largement surfaite, notamment au regard du contenu des UE de la formation. On n'a pas d'information sur les relations internationales spécifiques à cette formation.

L'attractivité de la spécialité et ses taux de réussite sont importants, mais ses taux d'insertion sont moyens. Les effectifs sont en hausse de 2010 (huit) à 2012 (42) en M2. Le taux de réussite en M2 (90 %) en 2011, mais il n'y a pas d'information sur les origines de formation des étudiants. Le taux d'insertion dans cette spécialité est seulement de 50 % en moyenne depuis 2008. Cependant, ici encore, il y a peu de données en raison d'une absence d'étude interne approfondie à six mois sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif. La formation repose sur des équipes pédagogiques académiques et professionnelles solides.

- Point fort :

- Bonne attractivité et bon taux de réussite de la formation.

- Points faibles :

- Taux d'insertion professionnelle très moyen.
- Résultats insuffisants aux enquêtes de satisfaction.
- Manque d'information sur l'ouverture internationale.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait utile de clarifier les objectifs de la formation. En ce qui concerne, la double compétence, il convient de faire un choix entre formation de base pour étudiants d'origine scientifique ou formation pointue pour des étudiants issus d'un cursus en gestion.

Il serait nécessaire de mettre en place les éléments permettant une meilleure insertion en s'appuyant sur les partenaires professionnels de la formation. Par exemple, construire et animer un réseau de professionnels autour de la formation pour faciliter l'insertion des diplômés.

Il faudrait mettre en place une évaluation efficace de la satisfaction des étudiants et de leur devenir. Il est primordial d'ouvrir la formation à l'international.



## Management des universités et technologies de l'information

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Montpellier, Université de Montpellier 2, Place Eugène Bataillon, 34095 MONTPELLIER CEDEX 5

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité professionnelle, s'inscrit dans une logique originale de formation au management public. Elle propose une connaissance approfondie des institutions universitaires et de leur fonctionnement, qu'il s'agisse des pratiques universitaires françaises ou internationales. La formation apporte des compétences de pilotage d'un établissement public et une bonne connaissance des enjeux et des métiers universitaires, des processus de décision et de pilotage, du management d'équipes autour de projets et des connaissances de base en matière juridique, budgétaire et comptable. Cette spécialité forme des cadres d'universités, des directeurs des services universitaires, des chefs des services administratifs, des managers de projets dans les TIC dans le contexte du développement de l'autonomie des universités. La formation dispense des enseignements spécifiques en matière de gestion des technologies de l'information telles que SAP, SIFAC ou APOGEE. La formation est ouverte à l'apprentissage, en formation initiale et continue. Les Valorisation des Acquis de l'Expérience et Valorisation des Acquis Professionnels sont admises.

- Appréciation :

La formation est originale. Elle répond à un vrai besoin de développement de nouvelles compétences professionnelles au sein des universités qui résultent du passage aux compétences élargies et apparaît ainsi utile à son environnement. Un principe original de formation, les étudiants doivent réaliser un audit de 150 heures dans un univers professionnel spécifique afin d'acquérir de nouvelles compétences transversales.

Cependant, cette formation attire peu, les effectifs sont modestes. Nous disposons de peu d'information sur les effectifs, mais seuls 12 étudiants étaient inscrits en 2011. En revanche, le taux de réussite est bon en M2 (93 %) en 2012 et en 2013, mais il est regrettable de ne pas disposer d'informations sur les origines de formation des étudiants. Le taux d'insertion dans cette spécialité est de presque 100 % depuis 2008. Cependant, peu de données sont fournies en raison d'une absence d'étude interne approfondie à six mois sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif. Si la formation occupe une place marginale dans la mention, elle semble avoir cependant une utilité vu ses taux d'insertion.

- Points forts :
  - Originalité de la formation en management public des universités.
  - Bon taux de réussite des étudiants.
- Points faibles :
  - Attractivité limitée de la spécialité.
  - Evaluation des enseignements peu satisfaisant.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait pertinent d'engager des mesures pour favoriser l'attractivité de la formation.

Des dispositifs d'évaluation de la satisfaction et du devenir des étudiants devraient être mis en place.

Il faudrait intégrer des personnalités extérieures dans le conseil de perfectionnement.



## Gestion stratégique des ressources humaines

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Montpellier, Université Montpellier 2, Place Eugène Bataillon, 34095 MONTPELLIER CEDEX 5, et Université Paul-Valéry Montpellier 3

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :*

Université Paul-Valéry Montpellier 3 et Université Montpellier 2

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Gestion stratégique des ressources humaines* vise à former aux métiers des ressources humaines, plus particulièrement dans leur dimension internationale (parcours *Management international des ressources humaines*) et sur les aspects des systèmes d'information (parcours *Systèmes d'information des ressources humaines*). Ils sont dispensés à l'Université Montpellier 3 dans la mention *Management des ressources humaines et du développement social*, et à l'Université Montpellier 2 dans la mention *Management des technologies* pour le second.

Cette spécialité *Gestion stratégique des ressources humaines*, à finalité professionnelle et recherche, permet d'acquérir des compétences très larges d'analyse de l'environnement international, économique, social et juridique d'une organisation, la maîtrise des outils de diagnostic stratégique, organisationnel et de ressources humaines, la gestion des besoins quantitatifs et qualitatifs en ressources humaines, les processus de management des RH, le management d'équipe, de projet, la communication et la négociation. La formation entend former à l'apport des TIC aux systèmes d'information des ressources humaines, pour contribuer au pilotage de projets complexes, et pour contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques permettant l'anticipation ou l'adaptation aux mutations économiques et sociales. La formation active un dispositif favorable de pédagogie qui est rythmée par des périodes d'alternance en cours à l'université et en entreprise, un partenariat étroit et actif avec les milieux professionnels et notamment avec La Poste, qui favorise l'accueil des apprentis et une participation active des entreprises et des professionnels à la pédagogie du diplôme. La spécialité est ouverte à l'apprentissage, en formation initiale et continue, en congés individuels de formation ou aux demandeurs d'emploi. Les Valorisation des Acquis de l'Expérience et Valorisation des Acquis Professionnels sont admises.

- Appréciation :

Cette spécialité *Gestion stratégique des ressources humaines* ne correspond pas à la logique de double compétence qui est celle notamment de la mention *Management des ressources humaines et du développement social*. La formation repose exclusivement sur des équipes pédagogiques académiques et professionnelles spécialistes de la formation RH.

L'insertion des étudiants semble bonne même si les données sont incomplètes. Les effectifs sont stables depuis 2011 (28 étudiants en 2011) et le taux de réussite en M2 est très bon (94 %) en 2011. Cependant, nous ne disposons pas d'information sur les origines de formation des étudiants. Le taux d'insertion des étudiants dans cette spécialité est de 80 %, six mois après avoir obtenu leur diplôme, mais nous ne disposons pas de données sur le plan qualitatif.

Concernant le pilotage de la formation, l'évaluation des enseignements fait l'objet d'une réunion avec les étudiants en fin de semestre 1 à propos de l'organisation et du parcours pédagogique, du contenu des enseignements et des missions professionnelles en alternance. Dans le cadre de la démarche qualité, une évaluation structurée des enseignements est en cours de mise en place au sein de l'IAE. Toutefois, le conseil de perfectionnement ne contient aucune personnalité extérieure. Ainsi, pour un même intitulé de spécialité dans deux parcours proposés dans les deux universités, un dossier commun aurait pu être rédigé et fourni. Cela caractérise peut-être un défaut de pilotage et de coordination de la spécialité.





- Points forts :
  - Forte professionnalisation de la spécialité.
  - Bonne lisibilité de la formation appuyée sur un réseau professionnel et des équipes de recherche solides.
  - Bonne attractivité, bons taux de réussite et d'insertion.
  
- Points faibles :
  - Gouvernance (le conseil de perfectionnement ne contient aucune personnalité extérieure et manque de coordination dans la gestion commune de cette spécialité avec le partenaire universitaire).
  - Le devenir des étudiants ne fait pas l'objet d'études qualitatives fournies.
  - Les études de satisfaction des étudiants ne sont pas satisfaisantes.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait utile de mettre en place rapidement des moyens de mesure efficaces de la satisfaction des étudiants.

Il serait pareillement nécessaire de parfaire l'étude du devenir (quantitatif et qualitatif) des étudiants de cette spécialité.

Il faudrait mettre en place une gouvernance précise de la spécialité en commun avec l'université partenaire et intégrer des personnalités extérieures dans le conseil de perfectionnement.

La cohérence interne de cette spécialité pourrait être mieux exprimée qu'elle ne l'est actuellement à travers la logique de double compétence.



# Observations de l'établissement

Montpellier, le 1<sup>er</sup> juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des Formations et  
des Diplômes  
AERES  
20 Rue Vivienne  
75002 Paris

**Objet :** Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation  
des dossiers de Licence et de Master.

**Présidence**  
**Université Montpellier 2**

Tél. +33(0) 467 143 012  
Fax +33(0) 467 144 808  
cfvu@univ-montp2.fr

**Affaire suivie par :**  
Jean-Patrick Respaut  
Vice-président de la commission  
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai  
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les  
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans  
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les  
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie  
Electronique, électrotechnique, automatique  
Informatique  
Physique  
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé  
Chimie  
Eau  
Ecologie Biodiversité  
Electronique Electrotechnique Automatique  
Energie  
Géosciences  
Informatique  
Mécanique  
Physique  
STIC pour l'écologie et l'environnement  
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

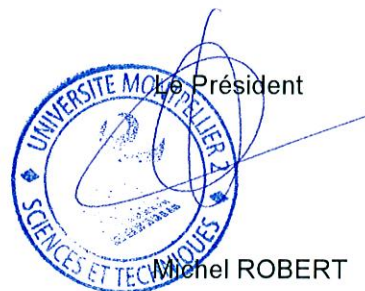
IUT Nîmes

Assemblages Soudés  
Création industrielle et CAO  
Ingénierie industrielle  
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement  
Management des organisations de sports et de loisirs  
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints  
Gestion technique de patrimoine immobilier social  
Contrôle et expertise du bâtiment  
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics  
Travaux publics et Environnement  
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).





## **Chapeau Composante**

Nous remercions les rapporteurs pour leurs suggestions que nous avons intégrées dans la mesure du possible dans la construction de notre nouvelle offre Master LMD4.

Nous tenons par ailleurs à apporter quelques précisions générales qui concernent un grand nombre de mention sur le questionnement et commentaire des rapporteurs et sur la méthodologie suivie.

Il s'agit principalement des indicateurs d'insertion professionnels et du taux de réussite. Ces indicateurs sont centralisés par deux services dont l'un au niveau l'établissement (OVE : Observatoire de la Vie Etudiante) collecte les statistiques d'insertion à 30 mois, l'autre de la Faculté des Sciences pour l'insertion à 6 mois. Les taux de réussite sont collectés par le service Offre de Formation de la Faculté des Sciences. Nous voulons porter à l'attention de l'AERES qu'un grand nombre de formations a subi des restructurations lourdes lors du passage LMD2-LMD3 à la rentrée 2011. La mention BGAE a donné naissance à 4 nouvelles mentions : Eau, Géosciences, Biologie des Plantes et des micro-organisme, Biotechnologies et Bioprocédés, Ecologie Biodiversité ; certaines spécialités ont également été restructurées comme l'Informatique pour les Sciences de la mention Informatique ; d'autres comme la mention Chimie et Informatique ont choisi une ouverture décalée d'un an du M2 LMD3 par rapport au M1. La conséquence de ces faits est que les premières promotions de ces Masters version LMD3 évaluées dans le rapport AERES sont sorties à l'été 2012 voire 2013. Pouvoir donc juger sur l'attractivité de ces formations en ayant dans la meilleure des hypothèses une seul année de recul a, à nos yeux, une portée statistique assez limitée.